

Communiqué de presse

Logement étudiant : la Banque des Territoires et le Cnous se mobilisent pour le développement du logement étudiant

Paris, 20 septembre 2021

La Banque des Territoires et le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) ont signé une convention de partenariat destinée à financer une étude prospective sur le développement de résidences universitaires destinées aux étudiants internationaux dans les territoires.

Cette convention prévoit la réalisation d'une étude sur trois axes :

- Réaliser une étude de marché (étude d'opportunité, identification des sites adaptés sur tout le territoire national, caractéristiques techniques et financières).
- Établir un préprogramme d'opérations pour le réseau des Crous.
- Définir un modèle économique pour ces résidences.

Cette étude est cofinancée à 50% par la Banque des Territoires.

Il s'agit pour le Cnous d'envisager le développement d'une offre nouvelle, complémentaire à son offre actuelle, et s'inscrivant dans le cadre du développement de l'attractivité de l'enseignement supérieur français à travers le programme « Bienvenue en France ».

Plus largement, le partenariat noué avec la Banque de Territoires vise à faciliter le financement des opérations de construction et de réhabilitation et d'accélérer leur réalisation.

Pour la Banque des Territoires, cette convention traduit sa mobilisation au service de la production de logements étudiants, au bénéfice de territoires plus attractifs et plus inclusifs.

Pour Dominique Marchand, Présidente du CNOUS : « *Le partenariat renforcé avec la Banque des Territoires est la suite logique d'une relation historique basée jusqu'ici essentiellement sur la mobilisation des fonds d'épargne pour le financement du logement étudiant. Nous avons conjointement établi un programme de travail qui nous permettra de faire des propositions concrètes et opérationnelles aux commissions chargées de proposer au gouvernement des solutions pour accélérer la production de logement. Nous allons également pouvoir bénéficier d'un accompagnement précieux pour une meilleure connaissance des nombreux outils que propose la Banque des Territoires pour les opérateurs majeurs du logement social que sont les Crous.* ».

Pour Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires : « *La signature de ce partenariat avec le CNOUS va permettre de développer l'offre d'hébergement pour les étudiants internationaux. Ce faisant, nous répondons également à un enjeu stratégique pour l'attractivité des territoires et plus largement de la France : la Banque des Territoires, avec son offre complète, est en mesure d'apporter des solutions concrètes aux acteurs du secteur.* ».

A propos du CNOUS

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien et constituent un réseau unique en France de 27 établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global et gèrent les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 173 000 logements dans 750 résidences universitaires en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité et à tarif social, à tous les étudiants, avec leurs structures de

restauration. Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

CNOUS

Pascale Koller : pascale.koller@cnous.fr - 06 88 05 52 79

 @Cnous_Les_Crous

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : Marie-Caroline.Cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67

 @BanquedesTerr